

# PROCEDURE D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026 À PARTIR DU 28 JUIN

**Attention, coupure estivale des inscriptions du 19 juillet au 19 août inclus !  
Permanences téléphoniques du 21 au 25 juillet + 18 août ([infos horaires : cliquez-ici](#))**

---

Ce document présente la procédure d'inscription, particulièrement pour sa partie en ligne, sur notre plateforme dédiée. Si vous rencontrez la moindre difficulté, nous sommes à votre disposition au **01 39 21 54 90** ou [accueil@laclef.asso.fr](mailto:accueil@laclef.asso.fr).

**ÿ RETROUVEZ [ICI](#) TOUTES NOS ACTIVITÉS ET LES INFOS PRATIQUES (DATES, HORAIRES, TARIFS...) POUR LA SAISON PROCHAINE**

Vous y trouverez les différentes activités proposées la saison prochaine, les dates et horaires, ou encore les tarifs.

**ÿ PROCÉDURE PARTICULIÈRE D'INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS MUSIQUE !**

L'inscription sur la plateforme en ligne n'est possible que pour certaines activités musique : **éveil musical, initiation CP, parcours musique, Fétonson et Young Voices**.

Pour toutes les autres séances et ateliers (collectifs ou individuels), nous vous remercions de bien vouloir contacter Stéphane Guiot (chargé des pratiques musicales) : [stephane.guiot@laclef.asso.fr](mailto:stephane.guiot@laclef.asso.fr). Il pourra vous aiguiller selon votre niveau et à votre instrument.

**ÿ INSCRIPTION À L'ACCUEIL**

Venez vous inscrire à l'accueil aux **[horaires d'ouverture](#)**.

Dans ce cas, nous vous remercions par avance :

- dans la mesure du possible de créer un compte sur notre plateforme en ligne (cf "étape 1" ci-après),
- de vous munir d'un **justificatif de domicile**,
- et de **lire les modalités de paiement** (cf. "étape 4").

Pour vous éviter les longues files d'attentes à La CLEF, nous avons mis en place une solution technique vous permettant de faire la réservation de votre panier en ligne.

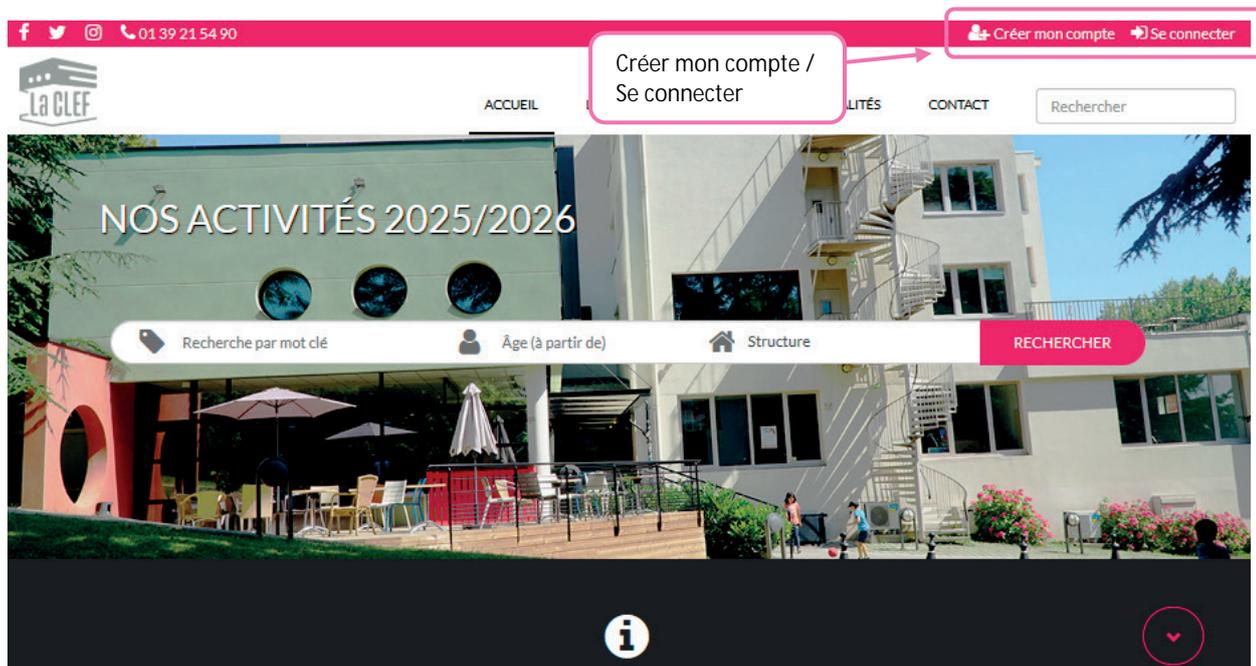
**· INSCRIPTION EN LIGNE**

**○ ÉTAPE 1 : CRÉATION DU DOSSIER**

**Si vous n'étiez pas adhérent ces dernières saisons, la création d'un compte dans notre logiciel est indispensable avant de pouvoir s'inscrire aux activités !**

Il vous faut créer un compte par foyer et renseigner les informations nécessaires pour tous les membres du foyer concernés par des inscriptions en 2025/2026.

Créer votre compte : <https://laclef.aniapp.fr>.



**Vous avez déjà un compte ? Connectez-vous avec vos identifiants !**



**Vous n'avez pas encore de compte ? Il faut vous en créer un !**



## CRÉATION DE MON COMPTE



Pour l'inscription d'un enfant, veuillez saisir les informations du représentant légal. Vous pourrez ajouter les informations de l'enfant depuis "Mon compte".

Attention, prenez soin d'inscrire correctement votre date de naissance. Vous en aurez besoin pour vous inscrire aux activités !

M  Mme  
 Prénom  45 caractères max  
 Nom  45 caractères max  
 Date de naissance     
 Rôle dans la famille    
Un représentant légal peut être un "Parent" ou un "Tuteur" majeur

Il faut bien choisir et orthographier son adresse mail car ce sera l'adresse de référence pour l'ensemble du dossier famille.

Email de connexion  255 caractères max  
 Mot de passe   
 Confirmation du mot de passe

Vous devez saisir au moins un numéro de téléphone (fixe et/ou mobile)

Téléphone fixe  45 caractères max  
 Téléphone mobile  45 caractères max  
 CSP

Attention, le plus simple reste de saisir le code postal dans cette case.

Numéro de rue  255 caractères max  
 Nom de rue  255 caractères max  
 Complément d'adresse  255 caractères max  
 Ville    
Veuillez saisir votre code postal et sélectionnez votre ville dans la liste

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir la newsletter culturelle et artistique de La CLEF (1 à 2 envoi(s) par mois).

N° Téléphone étranger (adhérents FLCE)

- J'autorise La CLEF à utiliser dans le cadre pédagogique, la publications des photos et des vidéos où j'apparaîtrai
- J'accepte que mon e-mail soit utilisé afin de recevoir la newsletter de La CLEF
- Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte

**Texte de droit relatif au droit à l'image**

- L'article 226-2 du Code pénal punit le fait d'utiliser, conserver ou porter à la connaissance du public, l'image d'une personne prise dans un lieu privé sans le consentement de celle-ci.
- L'article 226-1 punit le fait de photographier (ou filmer) sans son consentement, une personne se trouvant dans un lieu privé. Il punit également le fait de transmettre l'image (même s'il n'y a pas diffusion), si la personne n'était pas d'accord pour qu'on la photographie.

À valider obligatoirement pour finaliser la création du compte.

Créer mon compte famille

Une fois, connecté à votre compte :

## MA FAMILLE

1. DOCUMENTS EN ATTENTE 2. EN COURS DE TRAITEMENT 3. VALIDÉ Votre ville (2024-2025) ST GERMAIN EN LAYE

MA FAMILLE

- LA CLEF Michelle Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Gertrude Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Ginette Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Chouchou Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Pompom Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Mirabelle Adhèrent(e) 2024-2025 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION

+ Ajouter un nouveau membre

**ADHÉSION**  
Pour pratiquer une activité à La CLEF, une adhésion individuelle et annuelle est obligatoire (20€ pour les - de 12 ans, 25€ pour les autres) Elle sera à rajouter dans le panier pour les adhérents pratiquant une activité sinon vous ne pourrez pas procéder au paiement. Vous n'avez donc pas à l'ajouter ici.

Dans ce menu, vous pourrez retrouver ultérieurement toutes les informations relatives à vos inscriptions.

Ajouter des personnes de votre foyer qui seront rattachées à votre compte famille.

### o ÉTAPE 2 : RENOUEVEZ VOTRE JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- **Un justificatif de domicile de votre résidence principale de moins de 3 mois** (Quittance de loyer, facture d'eau/gaz/téléphone..., avis d'imposition ou non-imposition, justificatif de taxe d'habitation ou attestation ou facture d'assurance du logement)

## MA FAMILLE

1. DOCUMENTS EN ATTENTE 2. EN COURS DE TRAITEMENT 3. VALIDÉ Votre ville (2024-2025) ST GERMAIN EN LAYE

1. DOCUMENTS EN ATTENTE 2. EN COURS DE TRAITEMENT 3. VALIDÉ Votre ville (2025-2026) ST GERMAIN EN LAYE

MA FAMILLE

- LA CLEF Michelle Adhèrent(e) 2024-2025 Adhèrent(e) 2025-2026 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Gertrude Adhèrent(e) 2024-2025 Adhèrent(e) 2025-2026 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Ginette Adhèrent(e) 2024-2025 Adhèrent(e) 2025-2026 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Chouchou Adhèrent(e) 2024-2025 Adhèrent(e) 2025-2026 CARTE D'ACTIVITÉ AJOUTER L'ADHÉSION
- LA CLEF Pompom
- LA CLEF Mirabelle

**!**  
Vous devez insérer via cette case, un **nouveau justificatif de domicile pour la saison 2025/2026**.

- ATTENTION - **Ne pas passer par "Documents"** pour charger votre justificatif de domicile.

- VALIDATION - C'est l'équipe de La CLEF qui vérifie et valide manuellement vos documents, sur les horaires d'ouverture de l'accueil.

Pour charger les autres documents éventuels.

Dès que l'équipe de La CLEF aura validé votre justificatif de domicile, vous le constaterez en vous reconnectant et pourrez passer à l'étape suivante, c'est-à-dire l'inscription.

## ○ ÉTAPE 3 : INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

### - Choix des activités et constitution du "panier"



#### Travail de modelage et du tour avec de la terre

Cet atelier vous propose de découvrir et de pratiquer les techniques du travail de la terre à travers le montage de volume principalement par parois en pratiquant engobe et émaillage. Vous êtes guidés tout au long de l'année afin que vos idées et envies prennent forme dans une approche personnalisée. Matériel et cuisson compris dans le prix. Atelier équipé de 4 tours. Aux séances hebdomadaires s'ajoute la pratique en atelier libre, ouvert les samedis matin ou après-midi lorsque l'atelier n'est pas utilisé pour des ateliers.

Attention ! Le logiciel respecte scrupuleusement la tranche d'âge des activités. Vous ne pouvez donc pas inscrire un enfant de 8 ans 1/2 pour une activité pour les 9-12 ans.

Saison 2025-2026    15 Sept. > 22 Juin

Terre / Poterie / Céramique  
Lundi 20:00 - 22:00  
MJC La CLEF  
MJC La CLEF

18 à 99 ans  
Code d'inscription

Inscription  
10 place(s) restante(s)



Panier

Pre-Inscription

Païement

Confirmation

← Retourner vers la page des activités

#### PANIER

Type	Produit	Prix	Bénéficiaire	Total
Adhésion	Adhésion 25-26	25,00 €	LA CLEF Michel.le	25,00 €
Programmation	 TERRE / POTERIE / CÉRAMIQUE 17 septembre 2025 24 juin 2026 Saison 2025-2026 MJC LA CLEF Lundi 20:00 - 22:00	720,00 €	LA CLEF Michel.le	720,00 €

#### RÉCAPITULATIF

##### Panier (2)

1x Adhésion 25-26	25,00 €
1x Terre / poterie / céramique	720,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>745,00 €</b>

Valider

Ajouter une activité    Adhésion 24-25    Adhésion 25-26    Vider votre panier

⚠ Votre panier est valable pendant 15 minutes (Il vous reste 15 minutes)  
Dernière mise à jour : 03/06/2025 17:46:46

Votre panier est valable 15 min et se réactive à chaque ajout d'activité.

### - Validation du panier



Panier

Pre-Inscription

Païement

Confirmation

← Retourner vers la page des activités

#### PANIER

Type	Produit	Prix	Bénéficiaire	Total
Adhésion	Adhésion 25-26	25,00 €	LA CLEF Michel.le	25,00 €
Programmation	 TERRE / POTERIE / CÉRAMIQUE 17 septembre 2025 24 juin 2026 Saison 2025-2026 MJC LA CLEF Lundi 20:00 - 22:00	720,00 €	LA CLEF Michel.le	720,00 €

#### RÉCAPITULATIF

##### Panier (2)

1x Adhésion 25-26	25,00 €
1x Terre / poterie / céramique	720,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>745,00 €</b>

Valider

Le tarif qui s'affiche ne tient pas compte des réductions éventuelles, qui seront appliqués par l'équipe de La CLEF après validation de votre pré-inscription.

N'oubliez pas de valider votre panier !

**Votre pré-inscription est terminée et vous recevrez un mail récapitulatif.**

C'est alors à l'équipe de La CLEF de prendre le relais pour **finaliser votre inscription** et appliquer le cas échéant les réductions (qui ne se calculent pas automatiquement). Vous serez ensuite averti par mail de la validation de votre réservation.

**Vous aurez 5 jours à la réception du mail pour finaliser votre inscription directement à l'accueil. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, nous serons contraints d'annuler votre panier, afin de ne pas bloquer des créneaux d'activités.**

#### ○ ÉTAPE 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT

✓ **À l'accueil** sur les [horaires d'ouverture](#) :

- **Prélèvement SEPA** (de x3 à x7 max selon la date d'inscription). Merci de privilégier ce moyen de paiement qui est sans doute le plus pratique, n'hésitez pas à franchir le pas ! Si vous avez déjà mis en place le prélèvement SEPA l'an passé, il n'est pas nécessaire de remplir à nouveau un mandat de prélèvement, les informations seront juste actualisées à l'accueil. Si vous le mettez en place pour la première fois, voici le formulaire à remplir : [cliquez-ici](#) ;
- **Chèque** (x7 max selon la date d'inscription) ;

---

*Attention pour le prélèvement SEPA et le paiement par chèques :*

- *Dates d'encaissement : 1er ou 15 de chaque mois sauf le mois d'août et le 1<sup>er</sup> janvier*
- *Premier encaissement le mois de l'inscription*
- *et le dernier encaissement possible le 1er ou 15 mars 2026.*

- *Pour le FLCE, un paiement de 150€ est à régler lors de la pré-inscription (CB, chèque, espèce). Le reste du paiement est possible en x3 maximum (chèque et mandat SEPA), avec un dernier encaissement en décembre 2025.*

- *Pour le Busy Bees, le paiement (hors mandat SEPA) se fera en x3 maximum*

**A noter que La CLEF se réserve le droit de refacturer les frais bancaires de rejet. En cas de difficultés, veuillez contacter impérativement le service comptabilité maximum 10 jours avant l'échéance de prélèvement pour convenir d'une solution.**

***Les facilités de paiement ne sont pas automatiques mais un service offert auprès des adhérents de l'association. En cas de rejet bancaire répété, La CLEF se réserve le droit de ne plus proposer ces facilités de paiement à la famille ou l'adhérent concerné.***

---

- **Carte Bleue** ;
- **Espèces** ;
- **Coupon CAF** ;
- **Chèques ANCV** (en votre possession) : 50% maximum du montant de l'activité avec un plafond maximum de 750€ sur le cumul des activités ;
- **Coupon sport** (en votre possession) : 50% au maximum du montant de l'activité pour une activité de danse ou de sport ;
- **Pass +** : Pour tous les collégiens scolarisés et/ou domiciliés dans les Yvelines : c'est une aide financière pour les activités culturelles et sportives de 80€ (100€ pour les élèves boursiers).

**Attention : La CLEF accepte uniquement les pass lui étant affectés.**

Plus d'informations : [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr).

- **Pass Culture** : Il accompagne les jeunes dès 15 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture.

Si le jeune s'est inscrit sur Pass Culture avant le 1er mars 2025, il recevra :

- w 20€ pour les jeunes de 15 ans ;
- w 50€ pour les jeunes de 16 et 17 ans ;
- w 300€ pour les jeunes de 18 ans.

Si le jeune s'est inscrit sur Pass Culture à partir du 1er mars 2025, il recevra :

- w 50€ pour les jeunes de 17 ans ;
- w 150€ pour les jeunes de 18 ans ;

Plus d'informations : [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr).

- **Pass loisirs** : La Ville propose un pass d'une valeur de 50 € aux enfants de 3 à 16 ans ainsi qu'aux foyers des travailleurs inscrits au pôle emploi ou ayant de faibles ressources domiciliées sur la commune nouvelle.

Plus d'informations : [cliquez-ici](#).

## A NOTER

**Tarif préférentiel** pour les habitants de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.  
**Réduction de 5%** pour les habitants de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye  
Dont le quotient familial est inférieur ou égal à 686€.

- o **VOUS AVEZ UNE QUESTION ?**

Contactez-nous au 01 39 21 54 90 ou [accueil@laclef.asso.fr](mailto:accueil@laclef.asso.fr)